

avec tant de mépris? ... J'avoue que plus j'étudie ce monde de nouvelle création, plus je m'y perds.

*Quò plus progredior , eò plus in devia tendo* (a).

Mais, quelles que soient les obscurités qui résultent du *frottement intérieur*, elles n'empêchent point de conclure que les planètes ont dû conserver leur lumière primitive : au contraire, plus la doctrine du *frottement* est inintelligible, incohérente, contradictoire, plus elle dépose en faveur de la possession où étoient les planètes de briller comme autant de soleils. Et cela conformément aux règles du droit, qui, proportion gardée & sauf la diversité des objets, a lieu même en physique : *melior est conditio possidentis*. Sans des titres bien clairs, bien authentiques, une possession avérée ne peut être annullée en aucune façon. Or les planètes ont été en possession de la lumière, d'abord dans le corps du soleil, dont

(a) Il ne seroit pas surprenant que, tâchant de suivre l'ensemble de ce charmant système, je me trompassé quelquefois. Souvent il faut conjecturer, il faut deviner la manière dont l'auteur fait accorder une idée avec l'autre; & quand on devine mal, l'on mérite tous les genres d'indulgence. Tout l'avantage est ici du côté du systématique. Il imagine ce qui lui plaît, & personne n'a droit d'imaginer pour lui. Un rêveur raconte ses songes; on l'écoute quand on ne peut faire autrement; mais, s'il omet quelques circonstances, s'il les énonce d'une manière équivoque, le moyen de suppléer à son récit, & de savoir exactement ce qu'il a rêvé en effet?